

# Armorial de la noblesse féodale du pays romand de Fribourg [suite]

Autor(en): **Vevey-L'Hardy, Hubert de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **56 (1942)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745418>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Armorial de la noblesse féodale du Pays romand de Fribourg

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

(Suite)

**Châtonnaye.** ✓ — Famille de ministériaux ayant possédé la seigneurie du même nom. Elle est citée dans les documents dès 1254 et s'éteignit vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se pourrait cependant que la famille de Chastonay établie dans le canton



Fig. 48. Armoiries de R. de Châtonnaye sur la grosse de 1406

du Valais dès le XV<sup>e</sup> siècle soit de même souche; elle porte en effet des armoiries analogues.

Un sceau<sup>1)</sup> de 1304, de Jean de Chastenay indique: *un lion issant d'une montagne de trois copeaux* (fig. 49).

Une grosse de 1406<sup>2)</sup> établie en faveur de Rodolphe de Châtonnaye, donzel, seigneur de Vuissens donne un dessin à la plume présentant des armes complètes,

<sup>1)</sup> AEF: Sceaux coupés. — GISV 54,2.

<sup>2)</sup> AEF: Grosse de Montagny No. 136.

sans émaux: *un lion naissant d'une montagne de trois copeaux*; cimier: *un lion issant*; ce dessin semble cependant être postérieur à la grosse d'environ un siècle (fig. 48).

Dans son armorial du canton de Fribourg, le P. Apollinaire, 1865, donne comme émaux: *le champ de gueules, les meubles d'argent*. Il semble que la famille de Malliard, de Romont, qui acquit la seigneurie de Châtonnaye en 1504, a relevé ces armoiries; mais elle porta le lion d'or, et l'une de ses branches, qui posséda la seigneurie de Rossens (Vaud), prit le champ d'azur.

Aymon de Châtonnaye, bailli de Lausanne, chevalier, utilisa un sceau<sup>1)</sup> en 1344, 1346 et 1364 donnant une variante: *un lion issant d'une montagne de six copeaux soutenue d'une devise* (fig. 50).

Aymon, donzel, peut-être le même personnage que le précédent, se servit en 1327 d'un sceau<sup>2)</sup> donnant des armoiries entièrement différentes: *tranché, un coq en chef* (fig. 51). Il est curieux de voir la ressemblance de cet écu avec celui des Treyvaux (voir cette famille); peut-être sa mère était-elle une Treyvaux?

L'armorial de Joseph Comba, vers 1830, donne: *tranché d'argent au coq de gueules, et de sable* (fig. 52). — L'armorial du P. Apollinaire, 1865, donne aussi cet écu, mais avec *le coq issant du tranché*.



Fig. 49



Fig. 50



Fig. 51



Fig. 52

**Chénens.** — Famille de ministériaux tirant son nom du village de Chénens, dans le district de la Sarine. Connus dès 1154, les Chénens s'éteignirent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le seul document personnel que nous connaissons est le sceau<sup>3)</sup> que Marguerite de Chénens, abbesse de la Maigrange, utilisa en 1422; il présente un écu contourné qui, placé dans sa position normale, indique: *taillé, le chef chargé d'un braque issant du trait* (fig. 53).

L'armorial de la confrérie de St. Christophe d'Arlberg, de 1400 environ, donne pour Johannes von Geiningen (Chénens): *taillé d'argent au braque de sable issant du trait, et d'azur*. (fig. 54).

Plus loin, ce même armorial donne pour Niklas et Hans v. Geinengen: *de gueules au braque passant d'argent, colleté du même* (fig. 55).

La chronique de François Rudella<sup>4)</sup>, de 1570 environ, donne *le braque arrêté, colleté et bouclé, sans émaux*. — L'armorial Amman, de 1760, donne: *de gueules au*

<sup>1)</sup> AEV: Oron. — A Ville de Lausanne: Corps de Ville EE 510. — A couvent Fille-Dieu. — GISV 54,3. — GAV p. 122.

<sup>2)</sup> AEF: Titres d'Illens No. 126. — GISV 54,3. — GAV p. 122.

<sup>3)</sup> AEF: Stadtsachen A, No. 154, 156. — GAV p. 26. — GISV 308,1.

<sup>4)</sup> AEF: Législation et variétés, No. 63; vol. I, p. 165.

*chien passant, non colleté.* — Enfin, le « Nobiliare Altaripantum », de 1773, par Mgr. Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, donne: *d'or au braque passant de sinople*; le P. Apollinaire, dans son armorial, 1865, reprenant ce dernier écu, transforme le braque en *un lévrier de sinople!*

**Corberettes.** — Le hameau de Corberettes dont cette famille portait le nom se trouve près de Corbières, dans le district de la Gruyère. Elle apparaît dès 1171 et disparaît au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

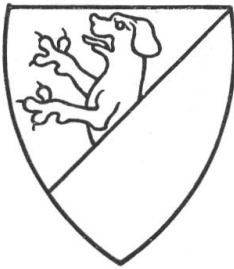


Fig. 54



Fig. 53



Fig. 55

Jean de Corberettes, doyen d'Ogo, portait dans un premier sceau<sup>1)</sup> en 1346 et 1347: *une devise abaissée et surmontée d'une montagne de six copeaux* (fig. 56 et 57).



Fig. 56

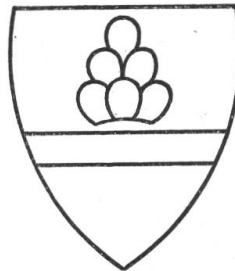


Fig. 57



Fig. 58

Ce même personnage utilisa en 1347 et 1348 un second sceau<sup>2)</sup> donnant: *une montagne de six copeaux* (fig. 58 et 59).

L'armorial de Joseph Comba, vers 1830, donne pour cette famille: *d'argent à une montagne de six copeaux de sinople mouvant de la pointe.*

Par suite de la similitude des armoiries, on peut se demander si la mère de Jean de Corberettes ne serait pas une La Roche; à moins que les Corberettes ne soient eux-mêmes issus des La Roche?

<sup>1)</sup> AEF: Collège, L 14, D 11. — GISV 2173.

<sup>2)</sup> AEF: Collège, E 25; Part-Dieu, J 32. — GISV 2175. — GAV p. 149.

**Corbières.** — Famille de dynastes qui a possédé la seigneurie du même nom dans le district de la Gruyère. Connue dès 1075 environ, elle s'éteignit vers 1575.

Leurs armoiries ont toujours été *un corbeau* ou une *bande chargée d'un corbeau*. Elles semblent avoir été portées indifféremment par tous les membres de la famille jusque vers 1325, époque à partir de laquelle le corbeau seul ne se rencontre plus.

*Le corbeau seul* fut porté dans leurs sceaux par Richard (1279–1296<sup>1)</sup>), par son fils Rodolphe en 1325<sup>2)</sup>, par son petit-fils Richard en 1380<sup>3)</sup> qui y ajoute le ci-

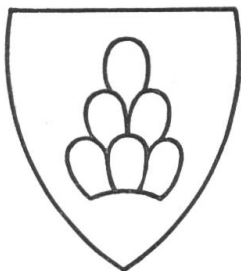


Fig. 59



Fig. 60



Fig. 61

mier: *un corbeau* (fig. 60 et 61). Ce même écu fut encore porté par son neveu Willelme en 1301<sup>4)</sup>, par Jean, archidiacre de Köniz, en 1320<sup>5)</sup>, par Marguerite, épouse de Perrod de Gruyère, en 1319<sup>6)</sup>; dans ce dernier sceau *le corbeau est contourné et accompagné d'une rose posée à dextre en chef*. Trois personnages non classés ont encore porté le corbeau seul dans leurs sceaux: Wibert en 1299<sup>7)</sup>, Jacquemet vers 1300<sup>8)</sup> et Reymond en 1324<sup>9)</sup>.

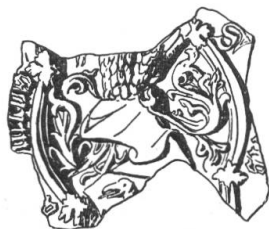


Fig. 63



Fig. 64



Fig. 65

Conon de Corbières, père de Richard, portait d'après son sceau<sup>10)</sup> en 1249: *un corbeau brochant sur une bande*; il est à remarquer que dans ce document — le plus ancien connu — le corbeau n'est pas contenu dans la bande: ses pattes et sa queue débordent sur le champ. Son fils Richard se servit de 1270 à 1274 — donc antérieurement au sceau au corbeau seul — d'un premier sceau<sup>11)</sup>: *une bande chargée d'un corbeau*. Ce même écu se retrouve dans les sceaux de Willelme en 1301<sup>12)</sup>,

<sup>1)</sup> AEF: Hauterive, Prez 55; Traités et Contrats 238; Collège K 24. — A: Baronnie de Vaud 7, Bellegarde. — GISV 59<sub>3</sub>.

<sup>2)</sup> AEF: Valsainte, A 14.

<sup>3)</sup> AEF: Valsainte, A 21.

<sup>4)</sup> AEF: Valsainte, G 7.

<sup>5)</sup> AEB: Oberamt Bern C 18. — GISV 210<sub>3</sub>.

<sup>6)</sup> AEF: Valsainte, G 11. — A Village de Charmey. — GISV 10<sub>5</sub>.

<sup>7)</sup> AEF: Stadtsachen B, No. 1.

<sup>8)</sup> AEF: C IV, 142. — GISV 59<sub>4</sub>.

<sup>9)</sup> AEF: Baillage de Bonmont 8644.

<sup>10)</sup> AEF: Sceaux coupés. — GISV 59<sub>1</sub>.

<sup>11)</sup> AEF: Commanderie 10. — AEB: Köniz 1272, 29. VI. 1273; Schwarzenbourg 1274. — GISV 59<sub>2</sub>.

<sup>12)</sup> AEF: Collège, Z 1.

Mermet en 1323<sup>1)</sup>, Rodolphe en 1346<sup>2)</sup>, Pierre en 1406<sup>3)</sup>, Isabelle vers 1490<sup>4)</sup>, Jacques en 1502<sup>5)</sup>, Georges en 1554<sup>6)</sup>.

Quatre sceaux nous font connaître des cimiers de l'écu à la bande: Conon en 1343<sup>7)</sup>: *une tête de corbeau crêtée de trois boules*; Jean en 1438<sup>8)</sup>: *un corbeau issant, le vol dressé* (fig. 62 et fig. 63); Antoine en 1408<sup>9)</sup> *une tête d'homme, posée de profil*; (fig. 64). Georges vers 1550<sup>10)</sup>: *un corbeau issant*.

Conon de Corbières se servit, antérieurement au sceau de 1343 cité ci-dessus, d'un autre sceau<sup>11)</sup>, 1336, ne donnant que l'écu; *une bande engrelée chargée d'un corbeau* (fig. 65 et 66). Cet engrelé forme avec la rose du sceau de Marguerite les deux seules brisures connues des armes de Corbières.



Fig. 62

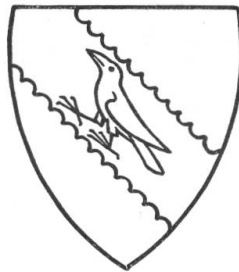


Fig. 66



Fig. 67

Le plus ancien document relevant les couleurs de ces armoiries est l'armorial de Donaueschingen<sup>12)</sup> datant de 1433; sous le nom erroné de Corpastour, il donne: *de gueules à la bande d'argent chargée d'un corbeau de sable*; cimier: *un demi-vol aux pièces*.

Deux fresques, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, se trouvant dans l'église d'Hauterive, donnent le même écu, avec des émaux semblables.

**Estavayer.** — Famille de dynastes qui a possédé la seigneurie d'Estavayer au district de la Broye; connue dès 1090, elle s'éteignit dans la famille Wallier, de Cressier et de Soleure, en 1851.

1) AEF: Titres de Corbières, No. 103.

2) AEF: Titres de Vuippens, No. 80.

3) AEF: Hauterive, I suppl. No. 199.

4) Matrice au Musée cantonal, Fribourg.

5) AEF: Titres de Bellegarde, No. 12.

6) AEF: Actes et correspondance de Gruyères.

7) AEF: Part-Dieu, X 87.

8) AEF: Titres de Bellegarde, No. 5.

9) AEB: Saanen 3. III. 1408.

10) AEF: Titres de Gruyères, No. 850.

11) AEF: Titres de Corbières, No. 202. — Sceau coupé, coll. H. de Vevey-L'Hardy. — GISV 595. — GAV

p. 149.

12) Fürstlich Fürstembergische Hofbibliothek, Donaueschingen.



Sur le sceau équestre de Wüillelme I, utilisé en 1233<sup>1)</sup>, le chevalier porte un écu sur lequel on peut, semble-t-il, distinguer *un palé et une fasce*. Le premier document indiscutable est par contre constitué par le sceau<sup>2)</sup> de Jacques I, 1259, qui indique: *trois pals à la fasce brochante chargée de trois roses*.

Dès lors, tous les sceaux donnent un *palé à la fasce chargée de trois roses* (fig. 67); citons spécialement les sceaux de: Aymon II 1326—1349<sup>3)</sup>, cour d'Aymon I, Pierre VII et Wüillelme X 1344<sup>4)</sup>, Reynald V 1318—1319<sup>5)</sup>, Wüillelme X 1331—1342<sup>6)</sup>, Girard IV 1333<sup>7)</sup>, Pierre XII 1389—1398<sup>8)</sup>, Aymon III 1453<sup>9)</sup>, Jean IX 1536<sup>10)</sup>, François III 1570—1583<sup>11)</sup>, Jean-Baptiste 1591—1595<sup>12)</sup>, etc.

Les émaux sont connus dès le XVI<sup>e</sup> siècle; le premier document daté qui les révèle est un tryptique de 1525<sup>13)</sup> donnant les armoiries de Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'ordre de l'Annonciade: *palé d'or et de gueules à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or*. Une clef de voûte du XV<sup>e</sup> siècle se trouvant dans l'église d'Estavayer donne les mêmes émaux; mais certainement ces couleurs ont été retouchées à plusieurs reprises. Deux bannières du XV<sup>e</sup> siècle, connues par deux copies du siècle suivant<sup>14)</sup>, donnent les mêmes émaux. Un ex-libris manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15)</sup> intervertit les émaux: *palé de gueules et d'or à la fasce d'argent chargée de trois roses du premier boutonnées du second*. Ces deux positions des émaux furent utilisées indifféremment jusqu'à l'extinction de la famille.

Le sceau de Reynald V<sup>16)</sup>, 1303—1315, donne un *palé à la fasce haussée chargée de trois roses*; un panneau en bois sculpté et peint<sup>17)</sup>, aux armoiries de Claude d'Estavayer, évêque de Belley, de 1530 environ, donne aussi la fasce haussée, avec les mêmes émaux que le tryptique de 1525.

La seule variante importante que nous connaissions de cet écu est donnée par un sceau<sup>18)</sup> de Jacques-Philippe d'Estavayer, de 1695, qui remplace les roses par *trois étoiles*. — D'autre part, le fer de reliure de Philippe III, de 1599<sup>19)</sup>, remplace le palé par *trois pals*.

Cependant, plusieurs membres de la famille remplacèrent leur écu d'Estavayer par un pennon armorial. Ainsi François-Joseph d'Estavayer utilisa en 1705 un cachet<sup>20)</sup> donnant: *écartelé, au 1<sup>er</sup> . . .* (Wallier? famille de sa mère et de sa grand'

1) A Ville de Lausanne: Montheron 673.

2) A Département du Doubs: B 539. — A T. moulage de F. Th. Dubois, sans cote.

3) A Ville d'Estavayer: parchemins XIV, No. 40, 41, 63, 72, 81. — AEB: Oberamt IX 1333. — A Ville de Payerne, 1339. — A Couvent d'Estavayer: A<sub>2</sub> No. 33.

4) A Couvent d'Estavayer: A<sub>2</sub> No. 26.

5) A Ville d'Estavayer: Parch. XIV, No. 10. — A T: Baronnie de Vaud 26, Lugnore 1.

6) A Ville d'Estavayer: Parch: XIV, No. 72, 90. — A Ville de Payerne, 1338. — A Couvent d'Estavayer: A<sub>2</sub> No. 21.

7) A Couvent d'Estavayer: A<sub>2</sub> No. 21.

8) A Ville de Payerne.

9) AEN: p<sub>3</sub>, 10.

10) AEF: Titres d'Estavayer, No. 209.

11) id. No. 209, 305, 602.

12) AEF: Fonds de Diesbach, papiers.

13) Actuellement au château de Grandson, voir: AHS 1911, pl. XV.

14) Musée historique de Berne.

15) Bibliothèque Cantonale, Fribourg. — Voir: Wegmann, Ex-libris, No. 1975.

16) AEN: X<sup>2</sup>, 23; N<sup>6</sup>, 16. — AEF: Collège S, 6e.

17) Actuellement à l'Abbaye de Hautecombe. — Voir: AHS 1938, p. 7.

18) Collection H. de Vevey-L'Hardy, No. 2.

19) Cuivre original propriété d'H. de Vevey-L'Hardy.

20) AEF: Fonds d'Estavayer.

mère paternelle); au 2<sup>e</sup> un pal chargé de trois chevrons (Neuchâtel, famille de sa grand'mère maternelle); au 3<sup>e</sup> une bande vivrée accompagnée de deux lions (Diesbach, famille de son arrière-grand'mère d'Estavayer); au 4<sup>e</sup> trois demi-vols (Wattenwyl, famille de son arrière-grand'mère de Neuchâtel); sur le tout, palé à la fasce chargée de trois roses, qui est d'Estavayer. — Laurent IV, fils de François-Joseph, utilisa un autre sceau<sup>1)</sup>, 1722, donnant le même pennon, le premier quartier étant Wallier: contre-écartelé; aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> une croix trèflée (Wallier); aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> une fasce accompagnée en chef d'une fleur de lys et en pointe d'une étoile (Cressier). — Jacques-Philippe avait déjà utilisé en 1690 un cachet<sup>2)</sup> donnant: écartelé, aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> palé à la fasce chargée de trois roses, qui est d'Estavayer; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> une fasce accompagnée en chef d'une fleur de lys et en pointe d'une étoile, qui est de Cressier, maison éteinte dans les Wallier, famille de sa mère.



Fig. 68



Fig. 69

Le cimier de ces armes palées à la fasce chargée de trois roses a très souvent varié. Le plus ancien connu est donné par le sceau<sup>3)</sup> de Girard VI, 1405: *une gaine ou bonnet pyramidal palé entouré d'un bourrelet chargé de trois roses, et sommé d'une touffe de plumes* (fig. 68). Le sceau de Loys I<sup>4)</sup>, 1453—1454, donne un cimier analogue, mais sans le bourrelet aux trois roses et la gaine ne semble pas être palée. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ce cimier se fixa généralement comme suit: *une gaine évasée, palée à la fasce chargée de trois roses et sommée d'une touffe de plumes pyramidale*: bahut aux armes de Marguerite d'Estavayer, XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5)</sup>; vitrail de Jacques-Philippe d'Estavayer-Lully, 1656<sup>6)</sup>: *la gaine est aux couleurs de l'écu, la touffe de plumes d'argent* (fig. 67).

La touffe de plumes sommant la gaine est parfois remplacée par *six plumes d'autruche posées 1, 2 et 3*, comme dans le cachet de Jacques-Philippe, vers 1700<sup>7)</sup>. Le fer de reliure de Philippe III, déjà mentionné ci-dessus, 1599, donne comme cimier: *six plumes posées 1, 2 et 3, celles du bas chargées d'une fasce à trois roses*. Parfois l'on rencontre aussi *trois plumes d'autruche liées d'un ruban chargé de trois roses* comme dans la cachet utilisé de 1590 à 1596 par Philippe III<sup>8)</sup>, etc.

1) AEF: Fonds de Praroman.

2) AEF: Fonds d'Estavayer.

3) AEF: Titres de Corbières, No. 162.

4) AEN: Pr, 10. — AEF: Stadtsachen B, 35; Traités et Contrats, No. 79.

5) Voir: Fribourg Artistique 1907, pl. XI.

6) Musée Cantonal, Fribourg.

7) Collection H. de Vevey-L'Hardy, No. 1.

8) AEF: Fonds de Diesbach, papiers.



Le cimier à la gaine et aux plumes est souvent remplacé par *un lion* qui se présente sous différentes formes. Le sceau de Jean VI<sup>1)</sup>, 1506, donne: *un lion issant dans un vol* (fig. 69); le même cimier est aussi donné par un cachet<sup>2)</sup> de Jacques V, 1619, etc. Par contre, un cachet de Laurent II<sup>3)</sup> 1668—1674, donne: *un lion issant brandissant une épée*, de même que le cachet de Jacques-François, 1664—1668<sup>4)</sup>. Un cachet de Jean-Laurent, 1726<sup>5)</sup> indique: *un lion issant, brandissant une épée et posé dans un vol*.

Parfois les deux cimiers sont combinés; ainsi un cachet<sup>6)</sup> de Jacques-Philippe, 1700—1703, donne: *une gaine aux armes sommé d'un lion issant et brandissant une épée*; ce même cimier est aussi donné par un cachet de François-Joseph<sup>7)</sup>, utilisé en 1705.

Les tenants, *deux anges*, se rencontrent pour la première fois dans le sceau de Jean VI, 1506<sup>8)</sup>; on les trouve encore dans deux cachets<sup>9)</sup> de Jacques-Philippe, 1690, 1700—1703.

Les supports, *deux lions*, se trouvent par contre dans la plupart des sceaux, cachets et ex-libris des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On les rencontre pour la première fois dans le sceau<sup>10)</sup> utilisé en 1453—1454 par Loys I d'Estavayer.

Le vitrail de Jacques-Philippe<sup>11)</sup>, 1656, donne comme devise: MODERATA DURANT, alors que celui de François-Louis<sup>12)</sup>, 1669, indique: DUM SPIRO SPERO.

Le cri « NOBLESSE » est donné par l'armorial de Ropraz, 1698, et par un cachet<sup>13)</sup> de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(à suivre)

---

1) AEBâle: Collection de matrices, No. 3536.

2) AEF: Fonds de Diesbach, papiers.

3) AEF: Fonds d'Estavayer et de Praroman.

4) id.

5) AEF: Fonds d'Estavayer.

6) id.

7) id.

8) AEBâle: Collection de matrices, No. 3536.

9) AEF: Fonds d'Estavayer.

10) AEN: p<sub>3</sub>, 10. — AEF: Stadtsachen B, No. 35; Traités et Contrats, No. 79.

11) Musée cantonal, Fribourg.

12) Ancienne propriété du «Consortium für Glasscheiben», à Bâle, liquidé en 1923.

13) Collection H. de Vevey-L'Hardy, No. 455.